



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPUQ 2008-2009

Le 29 janvier 2009

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Journée d'étude

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU que la convention collective des professeures, professeurs est échue depuis le 31 mai 2007;

ATTENDU que le projet syndical a été déposé auprès de la partie patronale en mai 2007;

ATTENDU l'engagement du gouvernement du Québec en août 2007 de libérer l'UQAM des dettes du projet de l'Îlot Voyageur;

ATTENDU l'annonce du gouvernement du Québec, le 9 octobre 2008, à l'effet de verser à l'UQAM 180 M\$ pour le Complexe des sciences et 65 M\$ de subventions conditionnelles;

ATTENDU que l'administration possède désormais les informations financières pour déposer une proposition de règlement;

ATTENDU la résolution du Conseil syndical du 4 décembre 2008 exigeant « que l'administration de l'UQAM livre une réponse complète concernant les articles du projet syndical avant le congé des fêtes en vue d'un règlement au plus tard le 15 février 2009 »;

ATTENDU l'absence de réponse complète patronale et l'argument invoqué, depuis le 5 décembre 2008, par l'administration de l'UQAM de la signature de l'entente entre le MELS et l'UQAM comprenant l'obligation de confier à une firme privée une nouvelle étude d'étalonnage des conventions collectives;

ATTENDU la résolution du Conseil syndical du 23 janvier 2009 intitulée « Mandat de journées d'étude »;

ATTENDU l'état des négociations en date du 29 janvier 2009;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DONNE au Comité exécutif le mandat de décréter, s'il le juge opportun, une journée d'étude le lundi 16 février 2009 (incluant la suspension des cours) avec la tenue d'une réunion de l'Assemblée générale du SPUQ ce même jour pour faire le point sur l'état des négociations.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ